

FCP de droit français

**DNCA CONVERTIBLES
EURO**

RAPPORT ANNUEL

au 31 décembre 2021

**Société de gestion : DNCA FINANCE
Dépositaire : CACEIS Bank
Commissaire aux comptes : KPMG AUDIT**

DNCA FINANCE - 19 place Vendôme - 75001 - Paris

SOMMAIRE

1. Caractéristiques de l'OPC	3
2. Changements intéressant l'OPC	4
3. Rapport de gestion	5
4. Informations réglementaires	7
5. Certification du commissaire aux comptes	12
6. Comptes de l'exercice	17
7. Annexe (s)	38
Caractéristiques de l'OPC (suite)	39

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

DNCA CONVERTIBLES EURO - Part N - EUR

ISIN: FR0013311925

Ce fonds est géré par DNCA FINANCE

Objectifs et politique d'investissement

Caractéristiques essentielles de la gestion :

L'objectif de l'OPCVM est de réaliser, sur la durée minimum de placement recommandée de 4 ans, une performance supérieure à l'ECI Euro. L'indice ECI Euro est représentatif du marché des obligations convertibles de la Zone euro. La politique d'investissement repose sur une gestion active, l'Indicateur de Référence est utilisé uniquement à titre de comparaison. Le gérant est donc libre de choisir les titres qui composent le portefeuille dans le respect de la stratégie de gestion et des contraintes d'investissement. L'Indicateur de Référence peut servir à déterminer la commission de performance qui pourra être prélevée.

La politique d'investissement de l'OPCVM, repose sur la mise en oeuvre d'une gestion discrétionnaire (c'est-à-dire dépendante de l'appréciation de l'évolution des marchés par le gérant) au sein de l'univers des obligations convertibles des pays de l'OCDE, libellées en euro. Le choix du gérant s'effectue après une analyse des marchés actions et des marchés obligations. Le gérant détermine ses investissements en fonction de critères macro-économiques, mais également en fonction de l'analyse de la qualité des sociétés composant son univers d'investissement.

Le portefeuille de l'OPCVM est composé, à hauteur de 60% de son actif dans des obligations européennes convertibles, échangeables, à bons de souscription d'actions, de titres participatifs, et titres de créances d'émetteurs européens négociés sur les marchés. Le portefeuille est en permanence investi pour les deux tiers au moins de son actif net en obligations convertibles libellées en euro. L'OPCVM pourra, de ce fait, investir sur des titres émis par des émetteurs de l'OCDE ou émis dans des devises non libellées en euro. Cependant, le gérant couvrira systématiquement le risque de change. L'univers de gestion sera constitué à hauteur de 30% minimum en titres notés Investment Grade. A défaut de notation de ces titres, la notation de l'émetteur sera retenue. Le portefeuille pourra également comporter des titres appartenant à l'univers High Yield ou titres dits spéculatifs et présentant une notation inférieure à BBB-/Baa3, ou des titres ne présentant pas de notation émise par une agence de rating dans une limite maximum de 70% de l'actif net du portefeuille. La sensibilité (indication de la variation de la valeur de l'actif de l'OPCVM lorsque les taux d'intérêt varient de 1%) est comprise dans une fourchette de 0 à 8.

Information Benchmark : L'OPCVM est géré activement. L'indice est utilisé a posteriori à titre de comparaison des performances et dans le cadre du calcul de la commission de surperformance. Le gérant pourra ou non investir dans des titres composant l'indicateur de référence à sa libre discrétion et sans contrainte particulière.

Autres informations importantes :

Les revenus sont capitalisés.

Les demandes de rachat de parts sont reçues tous les jours au plus tard à 12h30 et exécutées quotidiennement.

Durée de placement recommandée :

Ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans les 4 ans.

Profil de risque et de rendement

A risque plus faible

A risque plus élevé

Rendement potentiel plus faible

Rendement potentiel plus élevé

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

Les données historiques utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM. La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas sans risque. L'exposition au marché d'actions et/ou de taux, explique le niveau de risque de cet OPCVM. Le fonds ne bénéficie d'aucune garantie ni d'aucune protection en capital.

Risques importants non pris en compte par cet indicateur:

Risque de crédit : le risque de crédit résulte du risque de détérioration de la qualité d'un émetteur et/ou d'une émission, ce qui peut entraîner une baisse de la valeur du titre. Il peut aussi résulter d'un défaut de remboursement à l'échéance d'un émetteur présent en portefeuille.

Impacts des techniques de gestion notamment des Instruments Financiers à Terme : le risque lié aux techniques de gestion est le risque d'amplification des pertes du fait de recours à des instruments financiers à terme tels que les contrats financiers de gré à gré

La survenance de l'un de ces risques peut entraîner une baisse de la valeur liquidative.

2. CHANGEMENTS INTÉRESSANT L'OPC

Néant.

3. RAPPORT DE GESTION

Point sur l'année 2021 écoulée

L'année 2021 a été marquée par l'inflation, la pandémie et la croissance. L'inflation est le fruit d'une demande forte et des problèmes d'approvisionnement du fait de la pandémie. Les prix des matières premières dont le pétrole ont fortement augmenté. On a vu apparaître aussi une hausse des prix de l'énergie à l'instar de l'électricité ou du gaz. Les banques centrales sont restées longtemps sourdes aux chiffres de l'inflation, qu'elles ont considéré comme transitoire. Si des pays tels la Norvège ou l'Australie ont rapidement remonté leurs taux, il faudra attendre la fin de l'année pour que la banque centrale américaine (la FED) réagisse en annonçant la diminution de son programme d'achat et des hausses probables de taux en 2022 pour endiguer l'inflation. En Europe, la Banque d'Angleterre (la BoE) a augmenté ses taux de 15 points de base. La Banque centrale européenne (la BCE) considère que la zone Euro n'est pas dans la même dynamique que les Etats-Unis. Elle n'augmentera pas ses taux mais elle va cependant réduire son programme d'achat, le « Pandemic Emergency Purchase Programme » (le PEPP) avec la possibilité de le remplacer par un autre, le « Public Sector Purchase Programme » (le PSPP) portant sur l'achat des titres publics.

Les Etats ont partout soutenu l'activité économique par des plans d'aide ciblé. Aux Etats-Unis, le président Biden va lancer son plan « Build Back Better » en ciblant notamment les infrastructures, en Europe, la commission a lancé des prêts aux Etats pour relancer l'activité. Face au virus du Covid les pays ont réagi différemment. Certains, tels l'Europe ou les Etats-Unis, ont renforcé les programmes de vaccination alors que d'autres, tels les pays asiatiques notamment, luttent en restreignant les règles de circulation. Ces mesures de confinement créent d'ailleurs des goulots d'étranglement dans la production mondiale et le transport.

Les obligations convertibles, dans le sillage des sous-jacents, affichent une performance beaucoup moins remarquable qu'en 2020. La sous performance de la classe d'actifs s'explique essentiellement par son positionnement sectoriel et la concentration affichée sur certaines thématiques.

En 2021, DNCA CONVERTIBLES EURO affiche une performance de :

- Part Soprane : -2,50%
- Part CNP : -1,31%
- Part R : -2,59%
- Part I : -1,86%

Contre -0,25% pour son indicateur de référence, le ECI EURO calculé coupons réinvestis.

Les performances passées ne présagent en rien les performances futures.

Dans cet environnement, les taux longs ont repris le chemin de la hausse dans un mouvement de pentification. Les taux américains 10 ans ont atteint 1,74% en mai pour revenir à 1,51% en fin d'année contre 0,91% en début de période. En Europe, la hausse est similaire, le taux 10 ans français est passé de -0,37% à +0,20% sur la période. Les « spread » de crédit sont stables sur l'année reflétant un faible risque de défaut.

La volatilité implicite des convertibles est en légère baisse sur l'année de 1 point à 31%, après avoir connu un point bas à 29% durant l'été. Elle est dans le haut du « range » historique 26-32.

Portés par les bons chiffres de résultats, les actions ont fortement progressé, l'indice Stoxx 600 a augmenté de 25,82% sur la période. A noter que les valeurs de croissance ont surperformé les « values ».

Le marché primaire avec un montant de 23 milliards d'euros en Europe est en baisse par rapport à 2020.

Les principaux mouvements sur l'année sont :

Les valeurs suivantes ont été introduites en portefeuille : DEUTSCHE POST AG, SOITEC et PRYSMIAN. Les valeurs Deutsche Wohnen, Delivery hero et Ubisoft ont quant à elles été vendues.

En fin de période, le niveau des liquidités s'établit à 1,95% du portefeuille en fin de période et l'actif net s'établit à 305,7 millions d'euros.

Les perspectives pour 2022

Les obligations convertibles devraient être capables de prouver leur intérêt au sein d'une allocation d'actifs dans un univers qui s'annonce plus volatil (changement de régime monétaire, valorisation tendue des marchés actions). Le marché primaire sera indispensable pour assurer le renouvellement du gisement. Il aura son rôle à jouer sur le niveau de valorisation de la classe d'actifs qui ne se négocie plus avec une décote. La thématique des fusions/acquisitions devrait quant à elle continuer à porter la performance après une année 2021 pleine d'opérations lucratives. Les marchés actions resteront le principal moteur de performance sur les prochains trimestres et il sera nécessaire de limiter l'impact de la duration.

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
DEUTSCHE WOHNEN SE		19 592 291,56
DEUTSCHE POST AG 0.05% 30-06-25	12 614 011,70	1 823 946,58
SOITEC ZCP 01-10-25 CV	8 072 275,00	4 331 037,41
DELIVERY HERO SE 1.0% 23-01-27	3 675 690,61	6 976 687,78
RAG STIFTUNG ZCP 16-03-23		10 140 000,00
UBISOFT ZCP 24-09-24 CV		9 825 116,70
EDF ZCP 14-09-24 CV	5 695 821,08	4 058 564,01
DEUTSCHE LUFTHANSA AG 2.0% 17-11-25 CV	7 284 055,79	2 128 586,96
SAFRAN SA ZCP 21-06-23 CV		9 188 423,50
PRYSMIAN 0.0000010% 02-02-26	7 652 680,00	1 518 195,00

4. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

TECHNIQUES DE GESTION EFFICACE DE PORTEFEUILLE ET INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES (ESMA) EN EURO

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés

- Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace :
 - o Prêts de titres :
 - o Emprunt de titres :
 - o Prises en pensions :
 - o Mises en pensions :
- Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés : 5 146 482,83
 - o Change à terme : 5 146 482,83
 - o Future :
 - o Options :
 - o Swap :

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)
	SOCIETE GENERALE SA

(*) Sauf les dérivés listés.

c) **Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie**

Types d'instruments	Montant en devise du portefeuille
<p>Techniques de gestion efficace</p> <ul style="list-style-type: none"> . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces (*) <p style="text-align: right;">Total</p>	
<p>Instruments financiers dérivés</p> <ul style="list-style-type: none"> . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces <p style="text-align: right;">Total</p>	

(*) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) **Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace**

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
<ul style="list-style-type: none"> . Revenus (*) . Autres revenus <p style="text-align: right;">Total des revenus</p> <ul style="list-style-type: none"> . Frais opérationnels directs . Frais opérationnels indirects . Autres frais <p style="text-align: right;">Total des frais</p>	

(*) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

TRANSPARENCE DES OPÉRATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET DE LA RÉUTILISATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS - RÈGLEMENT SFTR - EN DEVISE DE COMPTABILITÉ DE L'OPC (EUR)

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la réglementation SFTR.

COMMISSIONS DE MOUVEMENTS

En conformité avec l'article 322-41 du règlement général de l'AMF relatif aux règles de bonne conduite applicables à la gestion de portefeuille pour le compte de tiers, nous vous informons qu'une commission est facturée à l'OPC à l'occasion des opérations portant sur les instruments financiers en portefeuille.

Elle se décompose comme suit :

- des frais de courtage perçus par l'intermédiaire en charge de l'exécution des ordres.
- aucune " commission de mouvement " n'est perçue par la société de gestion.

Cette commission n'est pas auditée par le Commissaire aux Comptes.

INTERMÉDIAIRES FINANCIERS

Le suivi des intermédiaires utilisés par la Direction des Gestions s'appuie sur un Comité Broker par grande classe d'actif dont la fréquence est semestrielle. Ce Comité réunit les gérants, les analystes financiers et les collaborateurs du middle office.

Chaque Comité met à jour une liste limitative des intermédiaires agréés une limite globale en pourcentage d'encours qui est affectée à chacun d'eux.

Cette mise à jour s'effectue par l'intermédiaire d'un vote sur une sélection de critères. Chaque personne vote sur chaque critère en fonction du poids qui lui est attribué par le comité. Un compte rendu des décisions est rédigé et diffusé.

Entre deux Comités Broker, un nouvel intermédiaire peut être utilisé pour une opération précise et sur autorisation expresse du Directeur des Gestions. Cet intermédiaire est validé ou non lors du Comité Broker suivant.

Chaque mois un tableau de suivi est actualisé et diffusé aux gérants. Ce tableau permet de suivre l'évolution du pourcentage réel par rapport au pourcentage cible de l'activité réalisée avec un intermédiaire et de pouvoir ajuster cette activité.

Tout dépassement donne lieu à une instruction de retour sous la limite fixée par le Comité.

Le contrôle déontologique de troisième niveau s'appuie sur ces contrôles.

FRAIS D'INTERMÉDIATION

Une procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires prenant en compte des critères objectifs tels que la qualité de la recherche, du suivi commercial et de l'exécution a été mise en place au sein de la société de gestion. Cette procédure est disponible sur le site internet de DNCA Finance à l'adresse suivante :

www.dnca-investments.com (rubrique « nos engagements », « La politique de sélection des intermédiaires*/contreparties »).

POLITIQUE DE VOTE

La politique de vote aux Assemblées Générales peut être consultée sur le site www.dnca-investments.com.

Un rapport rendant compte de la manière dont la société de gestion a exercé ses droits de vote aux Assemblées Générales, est établi dans les quatre mois suivant la clôture de son exercice. Ce rapport peut être consulté sur le site www.dnca-investments.com et au siège social de DNCA Finance.

INTEGRATION DE CRITERES EXTRA-FINANCIERS

Le fonds considère l'analyse extra-financière comme un complément à l'analyse financière traditionnelle. En portant un regard différent sur les états financiers, le fonds acquiert une compréhension des enjeux sur le long terme, ce qui offre un cadre pour anticiper d'une part les risques externes de l'entreprise (nouvelles réglementations, perturbations technologiques, etc.) et les risques internes (accidents du travail, mouvements sociaux, etc.) et, d'autre part, identifier les moteurs de croissance à long terme. L'objectif est d'améliorer les connaissances fondamentales des entreprises pour sélectionner les meilleurs titres pour le portefeuille.

Le fonds a accès à la recherche relative aux critères environnementaux, sociaux et de gouvernance « ESG » et à l'outil interne « ABAI ». Par ailleurs, les informations importantes sont systématiquement diffusées en interne par e-mail et

¹ « ABA », Above and Beyond Analysis, une marque de DNCA Finance.

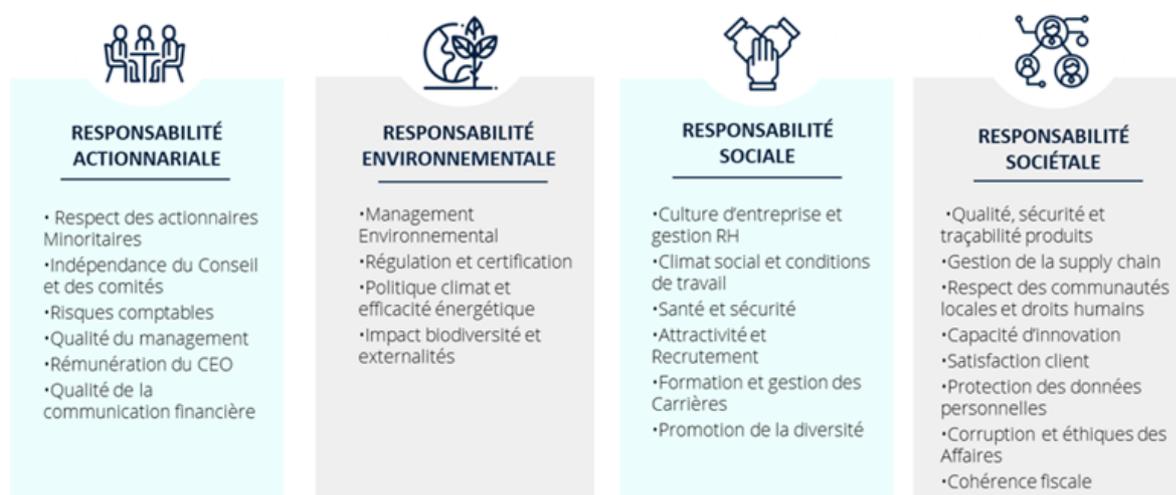
au sein des comités de direction, par exemple la survenance d'un litige grave, un changement majeur de gouvernance, un accident du travail, etc. Pour aller plus loin, une table de conversion pour intégrer une prime de risque "ESG" dans la prime de risque des modèles de valorisation financière. Cela peut avoir un impact positif (en réduisant la prime de risque) et ainsi augmenter l'objectif de prix; ou, au contraire, cela peut avoir un impact négatif.

Dans ce cadre, le fonds pratique l'intégration des critères ESG sans aucune contrainte dans le processus de gestion.

Notations ESG fondées sur la responsabilité d'entreprise

L'analyse de la responsabilité d'entreprise se décline en quatre volets : la responsabilité des actionnaires, la responsabilité environnementale, la responsabilité des relations de travail et la responsabilité sociale. Chaque aspect est évalué indépendamment et pondéré en fonction de son importance pour l'entreprise. Cette analyse approfondie conduit à une note sur 10.

Chaque critère est analysé en utilisant une combinaison de critères qualitatifs et quantitatifs, dont certains sont présentés ci-dessous. De plus, l'analyse et la notation sont menées en fonction des enjeux du secteur et des pratiques d'entreprises comparables. La notation de responsabilité reflète ainsi la qualité de la démarche globale d'une entreprise en tant qu'acteur économique quel que soit son secteur d'activité.



Rapports ESG

Le fonds ne produit pas de rapports spécifiques sur les mesures ESG.

SFDR

Le fonds est sujet à des risques de durabilité tels que définis à l'article 2(22) du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement SFDR »), par un événement ou une condition environnementale, sociale ou de gouvernance qui, s'il se produit, pourrait entraîner un effet négatif réel ou potentiel impact sur la valeur de l'investissement. Si le processus d'investissement de portefeuille peut intégrer de façon non systématique une approche environnementale, sociale et de gouvernance (ESG), l'objectif d'investissement du portefeuille n'est pas en premier lieu d'atténuer ce risque. Cette approche peut par exemple porter sur la prise en compte de l'évolution de l'empreinte carbone et de la politique climat efficacité énergétique des émetteurs, les indicateurs sociaux des émetteurs tels que, par exemple, le climat social et les conditions de travail ou les formations, ou encore la gouvernance, notamment la compétence des dirigeants ou encore le respect des actionnaires minoritaires. La politique de gestion du risque de durabilité est disponible sur le site internet de la Société de gestion. Les principaux impacts négatifs des décisions d'investissement de la société de gestion sur les facteurs de durabilité ne sont pas pris en compte en raison de l'absence de données disponibles et fiables. La société de gestion pourra faire évoluer sa position dans le cadre de l'application des mesures de niveau 2 (dites « RTS ») relative au Règlement SFDR.

INFORMATION RELATIVE AU REGLEMENT TAXONOMIE 2020/852/UE

Les investissements sous-jacents de cet OPCVM ne prennent pas en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

MÉTHODE DE CALCUL DU RISQUE GLOBAL

L'OPC utilise la méthode du calcul de l'engagement pour calculer le risque global de l'OPC sur les contrats financiers.

REMUNERATIONS

La politique de rémunération mise en œuvre par DNCA Finance et ses succursales prend en compte les dispositions issues de la Directive UCITS V et de la Directive AIFM ainsi que les dispositions communes rédigées par les principales associations professionnelles représentatives de la gestion en matière de politiques de rémunération. Elle s'applique à l'ensemble des entités du groupe DNCA Finance sauf dispositions locales.

Elle a pour objet de promouvoir une gestion saine et efficace des risques et de ne pas conduire les membres du Comité de Surveillance, de la Direction ni de tout autre membre du personnel de DNCA Finance et de ses succursales à une prise de risque excessive.

Elle est également définie de manière à éviter les situations de conflits d'intérêts et prévenir les prises de risques inconsidérées ou incompatibles avec l'intérêt des clients.

La politique de rémunération repose sur l'évaluation des compétences et de critères de performance annuels et pluriannuels, quantitatifs et qualitatifs. Elle intègre dans ses principes fondamentaux l'alignement des intérêts des investisseurs, des collaborateurs et de DNCA Finance.

Des informations sur la politique de rémunération de DNCA Finance peuvent être obtenues gratuitement sur le site internet www.dnca-investments.com ou sur simple demande au siège de la société de gestion.

Le montant total des rémunérations attribuées par DNCA Finance et ses succursales à l'ensemble de son personnel au titre de l'exercice 2021 s'est élevé à 54,7 millions d'euros.

Ce montant se décompose comme suit :

- montant total des rémunérations fixes : 13,5 millions d'euros ;
- montant total des rémunérations variables : 41,2 millions d'euros :
- ✓ dont montant des rémunérations variables différées du personnel identifié : 18,4 millions d'euros ;
- ✓ dont montant des rémunérations variables non différées du personnel identifié et des autres typologies de personnel : 22,8 millions d'euros.

Le nombre de bénéficiaires d'une rémunération variable au titre de 2021 a été de 156.

AUTRES INFORMATIONS

Le Prospectus complet de l'OPC et les derniers documents annuels et périodiques sont adressés dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite du porteur auprès de :

DNCA Finance
19, Place Vendôme
75001 PARIS

sur le site internet : <http://www.dnca-investments.com>.

5. CERTIFICATION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES



KPMG S.A.
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 86 66
Télécopie : +33 (0)1 55 68 86 60
Site internet : www.kpmg.fr

Fonds Commun de Placement DNCA CONVERTIBLES EURO

19, place Vendôme - 75001 Paris

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

Aux porteurs de parts,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif DNCA CONVERTIBLES EURO constitué sous forme de fonds commun de placement relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les fonds, leurs investissements et l'évaluation des actifs et passifs correspondants. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur la gestion opérationnelle des fonds et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille, et sur la présentation d'ensemble des comptes, au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, établis dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion établi par la société de gestion

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds commun de placement ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fonds commun de placement.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense

KPMG S.A.

Signature numérique de
Isabelle Bousquie
KPMG le 26/04/2022 14:53:47

Isabelle Bousquié
Associé

6. COMPTES DE L'EXERCICE

BILAN AU 31/12/2021 en EUR

ACTIF

	31/12/2021	31/12/2020
IMMOBILISATIONS NETTES		
DÉPÔTS		100 866,60
INSTRUMENTS FINANCIERS	299 790 185,17	410 057 907,47
Actions et valeurs assimilées	4 424 042,50	
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	4 424 042,50	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Obligations et valeurs assimilées	285 001 342,67	394 418 778,59
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	285 001 342,67	394 418 778,59
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances		
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances négociables		
Autres titres de créances		
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
Organismes de placement collectif	10 364 800,00	15 639 128,88
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	10 364 800,00	15 639 128,88
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE		
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés		
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés		
Autres organismes non européens		
Opérations temporaires sur titres		
Créances représentatives de titres reçus en pension		
Créances représentatives de titres prêtés		
Titres empruntés		
Titres donnés en pension		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé		
Autres opérations		
Autres instruments financiers		
CRÉANCES	5 146 638,51	4 892 382,53
Opérations de change à terme de devises	5 146 482,83	4 823 069,54
Autres	155,68	69 312,99
COMPTES FINANCIERS	6 134 904,22	3 039 384,64
Liquidités	6 134 904,22	3 039 384,64
TOTAL DE L'ACTIF	311 071 727,90	418 090 541,24

PASSIF

	31/12/2021	31/12/2020
CAPITAUX PROPRES		
Capital	294 629 753,18	413 375 381,33
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)		
Report à nouveau (a)		
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	12 102 760,50	493 740,63
Résultat de l'exercice (a,b)	-1 006 187,36	-858 186,35
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	305 726 326,32	413 010 935,61
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
INSTRUMENTS FINANCIERS		
Opérations de cession sur instruments financiers		
Opérations temporaires sur titres		
Dettes représentatives de titres donnés en pension		
Dettes représentatives de titres empruntés		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé		
Autres opérations		
DETTES	5 345 401,58	5 079 602,87
Opérations de change à terme de devises	5 169 373,76	4 829 484,92
Autres	176 027,82	250 117,95
COMPTES FINANCIERS		2,76
Concours bancaires courants		2,76
Emprunts		
TOTAL DU PASSIF	311 071 727,90	418 090 541,24

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 31/12/2021 en EUR

	31/12/2021	31/12/2020
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

COMPTE DE RESULTAT AU 31/12/2021 en EUR

	31/12/2021	31/12/2020
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers		276,13
Produits sur actions et valeurs assimilées	4 977,84	
Produits sur obligations et valeurs assimilées	1 384 245,93	1 636 313,12
Produits sur titres de créances		
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres		601 836,96
Produits sur instruments financiers à terme		
Autres produits financiers		
TOTAL (1)	1 389 223,77	2 238 426,21
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres		97 752,88
Charges sur instruments financiers à terme		
Charges sur dettes financières	21 279,74	216 143,41
Autres charges financières		
TOTAL (2)	21 279,74	313 896,29
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	1 367 944,03	1 924 529,92
Autres produits (3)		
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	2 823 876,57	2 767 017,05
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	-1 455 932,54	-842 487,13
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	449 745,18	-15 699,22
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)		
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	-1 006 187,36	-858 186,35

I. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Information sur les incidences liées à la crise du COVID-19

Les comptes ont été établis par la société de gestion sur la base des éléments disponibles dans un contexte évolutif de crise liée au Covid-19.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

FR0011034826 - DNCA CONVERTIBLES EURO SOPRANE : Taux de frais maximum de 1.50%TTC

FR0010658963 - DNCA CONVERTIBLES EURO I : Taux de frais maximum de 0.85%TTC

FR0010660142 - DNCA CONVERTIBLES EURO R : Taux de frais maximum de 1.60%TTC

FR0010202853 - DNCA CONVERTIBLES EURO CNP :

0,3588% TTC jusqu'à 30 000 000 euros

0,299% TTC de 30 000 000 à 60 000 000 euros

0,2392% TTC au-delà.

Commission de surperformance :

La commission de surperformance, applicable à une catégorie de part donnée, est basée sur la comparaison entre l'actif valorisé du FCP et l'actif de référence.

L'actif valorisé du FCP s'entend comme la quote-part de l'actif, correspondant à une catégorie de part donnée, évalué selon les règles applicables aux actifs et après prise en compte des frais de fonctionnement et de gestion réels correspondant à ladite catégorie de part.

L'actif de référence représente la quote-part de l'actif du FCP, correspondant à une catégorie de part donnée, retraité des montants de souscriptions/rachats applicable à ladite catégorie de part à chaque valorisation, et valorisé selon la performance de l'indice de référence (i.e. taux de référence) du FCP.

L'actif de référence est égal ECI EURO (EXANE CONVERTIBLE INDEX EURO), Dividendes nets réinvestis (DNR).

La performance du FCP est calculée en fonction de l'évolution de la valeur liquidative de chaque catégorie de part.

La période d'observation est définie comme suit :

La première période d'observation :

- Pour les parts R, I, N et Soprane : du 2 juillet 2018 au dernier jour de bourse de décembre 2019 ;

- pour les périodes d'observation suivantes : du premier jour de bourse de janvier au dernier jour de bourse de décembre de l'année suivante.

Au début de chaque période d'observation, l'actif de référence retenu sera le plus élevé entre l'actif constaté le premier jour de la période et tous les actifs valorisés constatés le dernier jour de chacune des périodes d'observation établies depuis le lancement du FCP. Cet actif de référence sera, le cas échéant, retraité des montants de souscriptions/rachats intervenus entre la date de constatation de cet actif de référence et le début de la nouvelle période d'observation.

Si, sur la période d'observation, l'actif valorisé du FCP est supérieur à celui de l'actif de référence défini ci-dessus, la part variable des frais de gestion représentera 20% maximum de l'écart entre ces deux actifs.

Si, sur la période d'observation, l'actif valorisé du FCP est inférieur à celui de l'actif de référence, la part variable des frais de gestion sera nulle.

Si, sur la période d'observation, l'actif valorisé du FCP est supérieur à celui de l'actif de référence, cet écart fera l'objet d'une provision au titre des frais de gestion variables lors du calcul de la valeur liquidative.

Dans le cas où l'actif valorisé du FCP est inférieur à celui de l'actif de référence entre deux valeurs liquidatives, toute provision passée précédemment sera réajustée par une reprise sur provision. Les reprises sur provision sont plafonnées à hauteur des dotations antérieures.

Cette part variable ne sera définitivement perçue à la clôture de chaque période d'observation que si sur la période écoulée, l'actif valorisé du FCP est supérieur à celui de l'actif de référence lors de la dernière valeur liquidative.

En cas de rachat, la quote-part de la provision constituée, correspondant au nombre de parts rachetées, est définitivement acquise à la société de gestion.

Swing pricing

La société de gestion a mis en place un mécanisme d'ajustement (« swing pricing ») de la valeur liquidative avec seuil de déclenchement depuis le 27 juillet 2015. Cette information est mise à la disposition des porteurs dans le prospectus du fonds, disponible au siège de la société de gestion, ainsi que sur son site internet.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.
Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

<i>Part(s)</i>	<i>Affectation du résultat net</i>	<i>Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées</i>
Part DNCA CONVERTIBLES EURO CNP	Capitalisation	Capitalisation
Part DNCA CONVERTIBLES EURO I	Capitalisation	Capitalisation
Part DNCA CONVERTIBLES EURO R	Capitalisation	Capitalisation
Part DNCA CONVERTIBLES EURO SOPRANE	Capitalisation	Capitalisation

2. EVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 31/12/2021 en EUR

	31/12/2021	31/12/2020
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	413 010 935,61	410 400 077,96
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	54 611 874,18	123 604 647,90
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-155 450 093,15	-144 056 680,91
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	19 472 305,24	20 473 321,31
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-4 529 095,47	-19 976 701,90
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	269 292,73	234 852,54
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-448 242,23	-113 279,65
Frais de transactions	-13 270,25	-622,90
Différences de change	107 615,04	-108 311,49
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-19 849 012,84	23 396 119,88
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	17 704 012,46	37 553 025,30
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-37 553 025,30	-14 156 905,42
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme		
<i>Différence d'estimation exercice N</i>		
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>		
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes		
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat		
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-1 455 932,54	-842 487,13
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes		
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat		
Autres éléments	-50,00 (*)	
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	305 726 326,32	413 010 935,61

(*) N : Frais d'attribution d'un identifiant d'entité juridique : -50,00 €.

3. COMPLEMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Obligations à taux fixe négociées sur un marché réglementé ou assimilé	693 433,03	0,23
Obligations convertibles négociées sur un marché réglementé ou assimilé	284 307 909,64	92,99
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	285 001 342,67	93,22
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES		
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
AUTRES OPÉRATIONS		
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS		

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts								
Obligations et valeurs assimilées	279 768 423,63	91,51			5 232 919,04	1,71		
Titres de créances								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers							6 134 904,22	2,01
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers								
HORS-BILAN								
Opérations de couverture								
Autres opérations								

3.3. VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts										
Obligations et valeurs assimilées			18 013 819,00	5,89	76 608 320,11	25,06	110 721 783,79	36,22	79 657 419,77	26,06
Titres de créances										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers	6 134 904,22	2,01								
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers										
HORS-BILAN										
Opérations de couverture										
Autres opérations										

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 CHF		Devise 2 USD		Devise 3 GBP		Devise N AUTRE(S)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts								
Actions et valeurs assimilées								
Obligations et valeurs assimilées	1 470 379,12	0,48	1 620 470,45	0,53	1 996 024,08	0,65		
Titres de créances								
OPC								
Opérations temporaires sur titres								
Créances								
Comptes financiers	5 775,38		2 712,97		30 366,38	0,01		
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers								
Opérations temporaires sur titres								
Dettes	1 544 177,97	0,51	1 600 422,09	0,52	2 024 773,70	0,66		
Comptes financiers								
HORS-BILAN								
Opérations de couverture								
Autres opérations								

3.5. CREANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	31/12/2021
CRÉANCES		
	Fonds à recevoir sur vente à terme de devises	5 146 482,83
	Autres créances	155,68
TOTAL DES CRÉANCES		5 146 638,51
DETTES		
	Vente à terme de devise	5 169 373,76
	Frais de gestion fixe	171 429,79
	Frais de gestion variable	4 598,03
TOTAL DES DETTES		5 345 401,58
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		-198 763,07

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Part DNCA CONVERTIBLES EURO CNP		
Parts souscrites durant l'exercice		
Parts rachetées durant l'exercice	-476	-2 292 612,33
Solde net des souscriptions/rachats	-476	-2 292 612,33
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	23 623	
Part DNCA CONVERTIBLES EURO I		
Parts souscrites durant l'exercice	342,3084	54 375 563,65
Parts rachetées durant l'exercice	-959,7806	-152 058 601,24
Solde net des souscriptions/rachats	-617,4722	-97 683 037,59
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	1 192,8495	
Part DNCA CONVERTIBLES EURO R		
Parts souscrites durant l'exercice	59,1723	230 312,77
Parts rachetées durant l'exercice	-26,3078	-101 701,77
Solde net des souscriptions/rachats	32,8645	128 611,00
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	68,9044	
Part DNCA CONVERTIBLES EURO SOPRANE		
Parts souscrites durant l'exercice	10	5 997,76
Parts rachetées durant l'exercice	-1 656	-997 177,81
Solde net des souscriptions/rachats	-1 646	-991 180,05
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	11 863	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Part DNCA CONVERTIBLES EURO CNP Total des commissions acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Part DNCA CONVERTIBLES EURO I Total des commissions acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Part DNCA CONVERTIBLES EURO R Total des commissions acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Part DNCA CONVERTIBLES EURO SOPRANE Total des commissions acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	

3.7. FRAIS DE GESTION

	31/12/2021
Part DNCA CONVERTIBLES EURO CNP Commissions de garantie Frais de gestion fixes Pourcentage de frais de gestion fixes Frais de gestion variables provisionnés Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés Frais de gestion variables acquis Pourcentage de frais de gestion variables acquis Rétrocessions des frais de gestion	 324 504,53 0,29
Part DNCA CONVERTIBLES EURO I Commissions de garantie Frais de gestion fixes Pourcentage de frais de gestion fixes Frais de gestion variables provisionnés Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés Frais de gestion variables acquis Pourcentage de frais de gestion variables acquis Rétrocessions des frais de gestion	 2 377 630,74 0,85 43,13

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue. »

	31/12/2021
Part DNCA CONVERTIBLES EURO R	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	3 483,85
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,60
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	
Rétrocessions des frais de gestion	
Part DNCA CONVERTIBLES EURO SOPRANE	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	115 417,84
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,50
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	
Rétrocessions des frais de gestion	

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue .»

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNES

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant.

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant.

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	31/12/2021
Titres pris en pension livrée	
Titres empruntés	

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	31/12/2021
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	31/12/2021
Actions			
Obligations			
TCN			
OPC			10 364 800,00
	LU1470439966	OSTRUM GLOBAL CONVER BONDS IA (HEUR)	10 364 800,00
Instruments financiers à terme			
Total des titres du groupe			10 364 800,00

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	31/12/2021	31/12/2020
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau		
Résultat	-1 006 187,36	-858 186,35
Total	-1 006 187,36	-858 186,35

	31/12/2021	31/12/2020
Part DNCA CONVERTIBLES EURO CNP		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	55 190,59	212 325,09
Total	55 190,59	212 325,09

	31/12/2021	31/12/2020
Part DNCA CONVERTIBLES EURO I		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	-975 098,37	-990 894,30
Total	-975 098,37	-990 894,30

	31/12/2021	31/12/2020
Part DNCA CONVERTIBLES EURO R		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	-3 381,43	-1 482,89
Total	-3 381,43	-1 482,89

	31/12/2021	31/12/2020
Part DNCA CONVERTIBLES EURO SOPRANE		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	-82 898,15	-78 134,25
Total	-82 898,15	-78 134,25

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	31/12/2021	31/12/2020
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées		
Plus et moins-values nettes de l'exercice	12 102 760,50	493 740,63
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice		
Total	12 102 760,50	493 740,63

	31/12/2021	31/12/2020
Part DNCA CONVERTIBLES EURO CNP		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	4 383 478,65	138 809,75
Total	4 383 478,65	138 809,75

	31/12/2021	31/12/2020
Part DNCA CONVERTIBLES EURO I		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	7 430 256,91	345 212,96
Total	7 430 256,91	345 212,96

	31/12/2021	31/12/2020
Part DNCA CONVERTIBLES EURO R		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	10 462,04	164,32
Total	10 462,04	164,32

	31/12/2021	31/12/2020
Part DNCA CONVERTIBLES EURO SOPRANE		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	278 562,90	9 553,60
Total	278 562,90	9 553,60

3.11. TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'ENTITE AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	29/12/2017	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021
Actif net Global en EUR	663 347 763,49	567 901 645,07	410 400 077,96	413 010 935,61	305 726 326,32
Part DNCA CONVERTIBLES EURO CNP en EUR					
Actif net	278 762 799,90	251 417 225,99	106 429 554,94	114 589 552,68	110 859 171,66
Nombre de titres	62 597	60 494	23 820	24 099	23 623
Valeur liquidative unitaire	4 453,29	4 156,06	4 468,07	4 754,95	4 692,84
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	203,82	71,99	57,60	5,75	185,55
Capitalisation unitaire sur résultat	31,06	15,22	4,95	8,81	2,33
Part DNCA CONVERTIBLES EURO I en EUR					
Actif net	371 003 807,98	305 290 565,35	294 928 956,74	290 082 965,54	187 585 370,97
Nombre de titres	2 428,0081	2 156,8270	1 948,0181	1 810,3217	1 192,8495
Valeur liquidative unitaire	152 801,71	141 546,15	151 399,49	160 238,35	157 258,20
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	7 031,24	2 463,68	1 950,17	190,69	6 228,99
Capitalisation unitaire sur résultat	-34,21	-598,45	-593,38	-547,35	-817,45
Part DNCA CONVERTIBLES EURO R en EUR					
Actif net	883 902,70	416 545,59	216 245,75	141 502,69	263 520,83
Nombre de titres	230,9683	118,2120	57,8497	36,0399	68,9044
Valeur liquidative unitaire	3 826,94	3 523,71	3 738,06	3 926,27	3 824,44
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	176,86	61,57	48,05	4,55	151,83
Capitalisation unitaire sur résultat	-23,33	-37,57	-45,10	-41,14	-49,07
Part DNCA CONVERTIBLES EURO SOPRANE en EUR					
Actif net	12 697 252,91	10 777 308,14	8 825 320,53	8 196 914,70	7 018 262,86
Nombre de titres	21 533	19 830	15 292	13 509	11 863
Valeur liquidative unitaire	589,66	543,48	577,12	606,77	591,60
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	27,23	9,49	7,42	0,70	23,48
Capitalisation unitaire sur résultat	-3,01	-5,21	-6,39	-5,78	-6,98

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Actions et valeurs assimilées				
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ITALIE				
SNAM	EUR	834 725	4 424 042,50	1,45
TOTAL ITALIE			4 424 042,50	1,45
TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			4 424 042,50	1,45
TOTAL Actions et valeurs assimilées			4 424 042,50	1,45
Obligations et valeurs assimilées				
Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
ADIDAS AG 0.05% 12-09-23 CV	EUR	6 000 000	6 866 826,99	2,25
DELIVERY HERO SE 0.25% 23-01-24	EUR	6 100 000	7 117 851,64	2,33
DELIVERY HERO SE 1.0% 23-01-27	EUR	4 200 000	5 100 537,52	1,67
DEUTSCHE LUFTHANSA AG 2.0% 17-11-25 CV	EUR	5 200 000	5 488 324,06	1,79
DEUTSCHE POST AG 0.05% 30-06-25	EUR	9 600 000	11 523 697,32	3,77
LEG IMMOBILIEN AG 0.875% 01-09-25	EUR	6 000 000	7 304 498,45	2,39
MTU AERO ENGINES GMBH 0.05% 18-03-27	EUR	3 500 000	3 377 220,00	1,11
RAG STIFTUNG ZCP 16-03-23	EUR	3 000 000	3 102 585,00	1,01
RAG STIFTUNG ZCP 17-06-26 CV	EUR	8 700 000	9 904 950,00	3,24
ZALANDO SE 0.05% 06-08-25 CV	EUR	4 500 000	4 920 825,82	1,61
ZALANDO SE 0.625% 06-08-27 CV	EUR	5 000 000	5 546 028,08	1,81
TOTAL ALLEMAGNE			70 253 344,88	22,98
AUTRICHE				
IMMOFINANZ AG 1.5% 24-01-24	EUR	4 400 000	5 232 919,04	1,71
TOTAL AUTRICHE			5 232 919,04	1,71
BELGIQUE				
UMICORE ZCP 23-06-25 CV	EUR	2 900 000	2 868 709,00	0,94
TOTAL BELGIQUE			2 868 709,00	0,94
ESPAGNE				
AMADEUS CM 1.5% 09-04-25 CV	EUR	7 300 000	9 863 615,20	3,22
CELLNEX TELECOM 0.5% 05-07-28 CV	EUR	5 300 000	7 083 698,30	2,32
CELLNEX TELECOM 1.5% 16-01-26 CV	EUR	4 900 000	8 648 092,56	2,83
INTL CONSOLIDATED AIRLINES GROU 1.125% 18-05-28	EUR	2 000 000	1 836 041,27	0,60
TOTAL ESPAGNE			27 431 447,33	8,97
FRANCE				
ACCOR 0.7% 07-12-27 CV	EUR	144 751	7 536 895,07	2,46
ARCHER OBLIGATIONS ZCP 31-03-23	EUR	5 000 000	8 631 275,00	2,83
ATOS SE ZCP 06-11-24 CV	EUR	14 200 000	15 200 674,00	4,97
EDENRED ZCP 06-09-24 CV	EUR	50 000	3 100 700,00	1,01
EDF ZCP 14-09-24 CV	EUR	1 085 000	15 020 740,00	4,91
FNAC DARTY 0.25% 23-03-27 CV	EUR	33 345	2 856 766,19	0,94
KERING ZCP 30-09-22 CV EMTN	EUR	6 600 000	7 904 259,00	2,59
NEOEN 2.0% 02-06-25 CV	EUR	59 117	3 181 558,71	1,04
NEXITY 0.875% 19-04-28 CV	EUR	40 000	2 308 900,00	0,75

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
ORPEA 0.375% 17-05-27 CV	EUR	47 000	6 626 788,50	2,17
REMY COIN 0.125% 07-09-26	EUR	11 068	2 392 768,78	0,78
SAFRAN 0.875% 15-05-27 CV	EUR	127 541	17 510 614,05	5,73
SCHNEIDER ELECTRIC SE 0.0000010% 15-06-26	EUR	21 538	4 838 382,47	1,58
SELENA SARL ZCP 25-06-25 CV	EUR	50	6 379 475,00	2,09
SOITEC ZCP 01-10-25 CV	EUR	20 000	4 907 910,00	1,61
VEOLIA ENVIRONNEMENT ZCP 01-01-25	EUR	185 222	7 035 842,89	2,30
VOLTALIA 1.0% 13-01-25 CV	EUR	44 674	1 369 258,10	0,45
TOTAL FRANCE			116 802 807,76	38,21
ITALIE				
NEXI 1.75% 24-04-27 CV	EUR	8 900 000	9 965 032,19	3,26
NEXI ZCP 24-02-28 CV	EUR	4 300 000	4 053 631,50	1,33
PIRELLI C ZCP 22-12-25 CV	EUR	4 900 000	5 735 058,00	1,87
PRYSMIAN 0.0000010% 02-02-26	EUR	6 000 000	6 528 690,00	2,14
TOTAL ITALIE			26 282 411,69	8,60
LUXEMBOURG				
CITI GLO 0.5% 04-08-23 EMTN	EUR	3 000 000	3 390 325,00	1,11
LAGFIN SCA 2.0% 02-07-25 CV	EUR	2 000 000	2 735 513,56	0,89
OLVER CAPITAL SARL ZCP 29-10-23	EUR	2 400 000	3 027 336,00	0,99
TOTAL LUXEMBOURG			9 153 174,56	2,99
PAYS-BAS				
BE SEMICONDUCTOR INDUSTRIES NV 0.75% 05-08-27	EUR	600 000	977 807,50	0,32
CAPITAL STAGE FINANCE BV 1.875% PERP	EUR	700 000	693 433,03	0,23
DUFREY ONE BV 0.75% 30-03-26 CV	CHF	1 600 000	1 470 379,12	0,48
IBERDROLA INTERNATIONAL BV ZCP 11-11-22 CV	EUR	8 000 000	10 109 560,00	3,31
JUST EAT TAKEAWAYCOM NV 0.625% 09-02-28	EUR	3 100 000	2 563 556,12	0,84
JUST EAT TAKEAWAYCOM NV 1.25% 30-04-26	EUR	1 800 000	1 628 210,67	0,53
JUST EAT TAKEAWAYCOM NV 2.25% 25-01-24	EUR	4 300 000	4 593 952,44	1,50
STMICROELECTRONICS NV ZCP 04-08-27	USD	1 400 000	1 620 470,45	0,53
TOTAL PAYS-BAS			23 657 369,33	7,74
ROYAUME-UNI				
JET2 1.625% 10-06-26 CV	GBP	1 700 000	1 996 024,08	0,65
TOTAL ROYAUME-UNI			1 996 024,08	0,65
SUEDE				
GEELY SWEDEN FINANCE AB ZCP 19-06-24	EUR	1 000 000	1 323 135,00	0,43
TOTAL SUEDE			1 323 135,00	0,43
TOTAL Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			285 001 342,67	93,22
TOTAL Obligations et valeurs assimilées			285 001 342,67	93,22
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
LUXEMBOURG				
OSTRUM GLOBAL CONVER BONDS IA (HEUR)	EUR	80 000	10 364 800,00	3,39
TOTAL LUXEMBOURG			10 364 800,00	3,39
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			10 364 800,00	3,39
OSTRUM GLOBAL CONVER BONDS IA (HEUR)	EUR	80 000	10 364 800,00	3,39
TOTAL LUXEMBOURG			10 364 800,00	3,39
TOTAL Organismes de placement collectif			10 364 800,00	3,39
Créances			5 146 638,51	1,68
Dettes			-5 345 401,58	-1,75
Comptes financiers			6 134 904,22	2,01
Actif net			305 726 326,32	100,00

Part DNCA CONVERTIBLES EURO I	EUR	1 192,8495	157 258,20	
Part DNCA CONVERTIBLES EURO CNP	EUR	23 623	4 692,84	
Part DNCA CONVERTIBLES EURO SOPRANE	EUR	11 863	591,60	
Part DNCA CONVERTIBLES EURO R	EUR	68,9044	3 824,44	

7. ANNEXE(S)

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

DNCA CONVERTIBLES EURO - Part Soprane - EUR

ISIN: FR0011034826

Ce fonds est géré par DNCA FINANCE

Objectifs et politique d'investissement

Caractéristiques essentielles de la gestion :

L'objectif de l'OPCVM est de réaliser, sur la durée minimum de placement recommandée de 4 ans, une performance supérieure à l'ECI Euro. L'indice ECI Euro est représentatif du marché des obligations convertibles de la Zone euro. La politique d'investissement repose sur une gestion active, l'Indicateur de Référence est utilisé uniquement à titre de comparaison. Le gérant est donc libre de choisir les titres qui composent le portefeuille dans le respect de la stratégie de gestion et des contraintes d'investissement. L'Indicateur de Référence peut servir à déterminer la commission de performance qui pourra être prélevée.

La politique d'investissement de l'OPCVM, repose sur la mise en oeuvre d'une gestion discrétionnaire (c'est-à-dire dépendante de l'appréciation de l'évolution des marchés par le gérant) au sein de l'univers des obligations convertibles des pays de l'OCDE, libellées en euro. Le choix du gérant s'effectue après une analyse des marchés actions et des marchés obligations. Le gérant détermine ses investissements en fonction de critères macro-économiques, mais également en fonction de l'analyse de la qualité des sociétés composant son univers d'investissement.

Le portefeuille de l'OPCVM est composé, à hauteur de 60% de son actif dans des obligations européennes convertibles, échangeables, à bons de souscription d'actions, de titres participatifs, et titres de créances d'émetteurs européens négociés sur les marchés. Le portefeuille est en permanence investi pour les deux tiers au moins de son actif net en obligations convertibles libellées en euro. L'OPCVM pourra, de ce fait, investir sur des titres émis par des émetteurs de l'OCDE ou émis dans des devises non libellées en euro. Cependant, le gérant couvrira systématiquement le risque de change. L'univers de gestion sera constitué à hauteur de 30% minimum en titres notés Investment Grade. A défaut de notation de ces titres, la notation de l'émetteur sera retenue. Le portefeuille pourra également comporter des titres appartenant à l'univers High Yield ou titres dits spéculatifs et présentant une notation inférieure à BBB-/Baa3, ou des titres ne présentant pas de notation émise par une agence de rating dans une limite maximum de 70% de l'actif net du portefeuille. La sensibilité (indication de la variation de la valeur de l'actif de l'OPCVM lorsque les taux d'intérêt varient de 1%) est comprise dans une fourchette de 0 à 8.

Information Benchmark : L'OPCVM est géré activement. L'indice est utilisé a posteriori à titre de comparaison des performances et dans le cadre du calcul de la commission de surperformance. Le gérant pourra ou non investir dans des titres composant l'indicateur de référence à sa libre discrétion et sans contrainte particulière.

Autres informations importantes :

Les sommes distribuables sont capitalisées.
Les demandes de rachat de parts sont reçues tous les jours au plus tard à 12h30 et exécutées quotidiennement.

Durée de placement recommandée :

Ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans les 4 ans.

Profil de risque et de rendement

A risque plus faible A risque plus élevé

← Rendement potentiel plus faible Rendement potentiel plus élevé →

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

Les données historiques utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM. La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas sans risque. L'exposition au marché d'actions et/ou de taux, explique le niveau de risque de cet OPCVM. Le fonds ne bénéficie d'aucune garantie ni d'aucune protection en capital.

Risques importants non pris en compte par cet indicateur:

Risque de crédit : le risque de crédit résulte du risque de détérioration de la qualité d'un émetteur et/ou d'une émission, ce qui peut entraîner une baisse de la valeur du titre. Il peut aussi résulter d'un défaut de remboursement à l'échéance d'un émetteur présent en portefeuille.

Impacts des techniques de gestion notamment des Instruments Financiers à Terme : le risque lié aux techniques de gestion est le risque d'amplification des pertes du fait de recours à des instruments financiers à terme tels que les contrats financiers de gré à gré

La survenance de l'un de ces risques peut entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

DNCA CONVERTIBLES EURO - Part CNP - EUR

ISIN: FR0010202853

Ce fonds est géré par DNCA FINANCE

Objectifs et politique d'investissement

Caractéristiques essentielles de la gestion :

L'objectif de l'OPCVM est de réaliser, sur la durée minimum de placement recommandée de 4 ans, une performance supérieure à l'ECI Euro. L'indice ECI Euro est représentatif du marché des obligations convertibles de la Zone euro. La politique d'investissement repose sur une gestion active, l'Indicateur de Référence est utilisé uniquement à titre de comparaison. Le gérant est donc libre de choisir les titres qui composent le portefeuille dans le respect de la stratégie de gestion et des contraintes d'investissement. L'Indicateur de Référence peut servir à déterminer la commission de performance qui pourra être prélevée.

La politique d'investissement de l'OPCVM, repose sur la mise en oeuvre d'une gestion discrétionnaire (c'est-à-dire dépendante de l'appréciation de l'évolution des marchés par le gérant) au sein de l'univers des obligations convertibles des pays de l'OCDE, libellées en euro. Le choix du gérant s'effectue après une analyse des marchés actions et des marchés obligations. Le gérant détermine ses investissements en fonction de critères macro-économiques, mais également en fonction de l'analyse de la qualité des sociétés composant son univers d'investissement.

Le portefeuille de l'OPCVM est composé, à hauteur de 60% de son actif dans des obligations européennes convertibles, échangeables, à bons de souscription d'actions, de titres participatifs, et titres de créances d'émetteurs européens négociés sur les marchés. Le portefeuille est en permanence investi pour les deux tiers au moins de son actif net en obligations convertibles libellées en euro. L'OPCVM pourra, de ce fait, investir sur des titres émis par des émetteurs de l'OCDE ou émis dans des devises non libellées en euro. Cependant, le gérant couvrira systématiquement le risque de change. L'univers de gestion sera constitué à hauteur de 30% minimum en titres notés Investment Grade. A défaut de notation de ces titres, la notation de l'émetteur sera retenue. Le portefeuille pourra également comporter des titres appartenant à l'univers High Yield ou titres dits spéculatifs et présentant une notation inférieure à BBB-/Baa3, ou des titres ne présentant pas de notation émise par une agence de rating dans une limite maximum de 70% de l'actif net du portefeuille. La sensibilité (indication de la variation de la valeur de l'actif de l'OPCVM lorsque les taux d'intérêt varient de 1%) est comprise dans une fourchette de 0 à 8.

Information Benchmark : L'OPCVM est géré activement. L'indice est utilisé a posteriori à titre de comparaison des performances et dans le cadre du calcul de la commission de surperformance. Le gérant pourra ou non investir dans des titres composant l'indicateur de référence à sa libre discrétion et sans contrainte particulière.

Autres informations importantes :

Les revenus sont capitalisés

Les demandes de rachat de parts sont reçues tous les jours au plus tard à 12h30 et exécutées quotidiennement.

Durée de placement recommandée :

Ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans les 4 ans.

Profil de risque et de rendement

A risque plus faible A risque plus élevé

← Rendement potentiel plus faible Rendement potentiel plus élevé →

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

Les données historiques utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM. La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas sans risque. L'exposition au marché d'actions et/ou de taux, explique le niveau de risque de cet OPCVM. Le fonds ne bénéficie d'aucune garantie ni d'aucune protection en capital.

Risques importants non pris en compte par cet indicateur:

Risque de crédit : le risque de crédit résulte du risque de détérioration de la qualité d'un émetteur et/ou d'une émission, ce qui peut entraîner une baisse de la valeur du titre. Il peut aussi résulter d'un défaut de remboursement à l'échéance d'un émetteur présent en portefeuille.

Impacts des techniques de gestion notamment des Instruments Financiers à Terme : le risque lié aux techniques de gestion est le risque d'amplification des pertes du fait de recours à des instruments financiers à terme tels que les contrats financiers de gré à gré

La survenance de l'un de ces risques peut entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

DNCA CONVERTIBLES EURO - Part I (C) - EUR

ISIN: FR0010658963

Ce fonds est géré par DNCA FINANCE

Objectifs et politique d'investissement

Caractéristiques essentielles de la gestion :

L'objectif de l'OPCVM est de réaliser, sur la durée minimum de placement recommandée de 4 ans, une performance supérieure à l'ECI Euro. L'indice ECI Euro est représentatif du marché des obligations convertibles de la Zone euro. La politique d'investissement repose sur une gestion active, l'Indicateur de Référence est utilisé uniquement à titre de comparaison. Le gérant est donc libre de choisir les titres qui composent le portefeuille dans le respect de la stratégie de gestion et des contraintes d'investissement. L'Indicateur de Référence peut servir à déterminer la commission de performance qui pourra être prélevée.

La politique d'investissement de l'OPCVM, repose sur la mise en oeuvre d'une gestion discrétionnaire (c'est-à-dire dépendante de l'appréciation de l'évolution des marchés par le gérant) au sein de l'univers des obligations convertibles des pays de l'OCDE, libellées en euro. Le choix du gérant s'effectue après une analyse des marchés actions et des marchés obligations. Le gérant détermine ses investissements en fonction de critères macro-économiques, mais également en fonction de l'analyse de la qualité des sociétés composant son univers d'investissement.

Le portefeuille de l'OPCVM est composé, à hauteur de 60% de son actif dans des obligations européennes convertibles, échangeables, à bons de souscription d'actions, de titres participatifs, et titres de créances d'émetteurs européens négociés sur les marchés. Le portefeuille est en permanence investi pour les deux tiers au moins de son actif net en obligations convertibles libellées en euro. L'OPCVM pourra, de ce fait, investir sur des titres émis par des émetteurs de l'OCDE ou émis dans des devises non libellées en euro. Cependant, le gérant couvrira systématiquement le risque de change. L'univers de gestion sera constitué à hauteur de 30% minimum en titres notés Investment Grade. A défaut de notation de ces titres, la notation de l'émetteur sera retenue. Le portefeuille pourra également comporter des titres appartenant à l'univers High Yield ou titres dits spéculatifs et présentant une notation inférieure à BBB-/Baa3, ou des titres ne présentant pas de notation émise par une agence de rating dans une limite maximum de 70% de l'actif net du portefeuille. La sensibilité (indication de la variation de la valeur de l'actif de l'OPCVM lorsque les taux d'intérêt varient de 1%) est comprise dans une fourchette de 0 à 8.

Information Benchmark : L'OPCVM est géré activement. L'indice est utilisé a posteriori à titre de comparaison des performances et dans le cadre du calcul de la commission de surperformance. Le gérant pourra ou non investir dans des titres composant l'indicateur de référence à sa libre discrétion et sans contrainte particulière.

Autres informations importantes :

Les revenus sont capitalisés.

Les demandes de rachat de parts sont reçues tous les jours au plus tard à 12h30 et exécutées quotidiennement.

Durée de placement recommandée :

Ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans les 4 ans.

Profil de risque et de rendement

A risque plus faible A risque plus élevé

← Rendement potentiel plus faible Rendement potentiel plus élevé →

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

Les données historiques utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM. La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas sans risque. L'exposition au marché d'actions et/ou de taux, explique le niveau de risque de cet OPCVM. Le fonds ne bénéficie d'aucune garantie ni d'aucune protection en capital.

Risques importants non pris en compte par cet indicateur:

Risque de crédit : le risque de crédit résulte du risque de détérioration de la qualité d'un émetteur et/ou d'une émission, ce qui peut entraîner une baisse de la valeur du titre. Il peut aussi résulter d'un défaut de remboursement à l'échéance d'un émetteur présent en portefeuille.

Impacts des techniques de gestion notamment des Instruments Financiers à Terme : le risque lié aux techniques de gestion est le risque d'amplification des pertes du fait de recours à des instruments financiers à terme tels que les contrats financiers de gré à gré

La survenance de l'un de ces risques peut entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

DNCA CONVERTIBLES EURO - Part R (C) - EUR

ISIN: FR0010660142

Ce fonds est géré par DNCA FINANCE

Objectifs et politique d'investissement

Caractéristiques essentielles de la gestion :

L'objectif de l'OPCVM est de réaliser, sur la durée minimum de placement recommandée de 4 ans, une performance supérieure à l'ECI Euro. L'indice ECI Euro est représentatif du marché des obligations convertibles de la Zone euro. La politique d'investissement repose sur une gestion active, l'Indicateur de Référence est utilisé uniquement à titre de comparaison. Le gérant est donc libre de choisir les titres qui composent le portefeuille dans le respect de la stratégie de gestion et des contraintes d'investissement. L'Indicateur de Référence peut servir à déterminer la commission de performance qui pourra être prélevée.

La politique d'investissement de l'OPCVM, repose sur la mise en oeuvre d'une gestion discrétionnaire (c'est-à-dire dépendante de l'appréciation de l'évolution des marchés par le gérant) au sein de l'univers des obligations convertibles des pays de l'OCDE, libellées en euro. Le choix du gérant s'effectue après une analyse des marchés actions et des marchés obligations. Le gérant détermine ses investissements en fonction de critères macro-économiques, mais également en fonction de l'analyse de la qualité des sociétés composant son univers d'investissement.

Le portefeuille de l'OPCVM est composé, à hauteur de 60% de son actif dans des obligations européennes convertibles, échangeables, à bons de souscription d'actions, de titres participatifs, et titres de créances d'émetteurs européens négociés sur les marchés. Le portefeuille est en permanence investi pour les deux tiers au moins de son actif net en obligations convertibles libellées en euro. L'OPCVM pourra, de ce fait, investir sur des titres émis par des émetteurs de l'OCDE ou émis dans des devises non libellées en euro. Cependant, le gérant couvrira systématiquement le risque de change. L'univers de gestion sera constitué à hauteur de 30% minimum en titres notés Investment Grade. A défaut de notation de ces titres, la notation de l'émetteur sera retenue. Le portefeuille pourra également comporter des titres appartenant à l'univers High Yield ou titres dits spéculatifs et présentant une notation inférieure à BBB-/Baa3, ou des titres ne présentant pas de notation émise par une agence de rating dans une limite maximum de 70% de l'actif net du portefeuille. La sensibilité (indication de la variation de la valeur de l'actif de l'OPCVM lorsque les taux d'intérêt varient de 1%) est comprise dans une fourchette de 0 à 8.

Information Benchmark : L'OPCVM est géré activement. L'indice est utilisé a posteriori à titre de comparaison des performances et dans le cadre du calcul de la commission de surperformance. Le gérant pourra ou non investir dans des titres composant l'indicateur de référence à sa libre discrétion et sans contrainte particulière.

Autres informations importantes :

Les sommes distribuables sont capitalisées.
Les demandes de rachat de parts sont reçues tous les jours au plus tard à 12h30 et exécutées quotidiennement.

Durée de placement recommandée :

Ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans les 4 ans.

Profil de risque et de rendement



1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

Les données historiques utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM. La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas sans risque. L'exposition au marché d'actions et/ou de taux, explique le niveau de risque de cet OPCVM. Le fonds ne bénéficie d'aucune garantie ni d'aucune protection en capital.

Risques importants non pris en compte par cet indicateur:

Risque de crédit : le risque de crédit résulte du risque de détérioration de la qualité d'un émetteur et/ou d'une émission, ce qui peut entraîner une baisse de la valeur du titre. Il peut aussi résulter d'un défaut de remboursement à l'échéance d'un émetteur présent en portefeuille.

Impacts des techniques de gestion notamment des Instruments Financiers à Terme : le risque lié aux techniques de gestion est le risque d'amplification des pertes du fait de recours à des instruments financiers à terme tels que les contrats financiers de gré à gré

La survenance de l'un de ces risques peut entraîner une baisse de la valeur liquidative.